

Introduction à la pratique professionnelle : recherche et officine

Titulaires

Véronique FONTAINE (Coordonnateur), Cédric Delporte et Stéphanie POCHET

Mnémonique du cours

TRAN-J413

Crédits ECTS

15 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Plaine

Contenu du cours

L'Unité d'enseignement permet à l'étudiant de développer un projet de recherche sous la responsabilité et la direction d'un promoteur membre de la Faculté de Pharmacie de l'ULB dans un des laboratoires d'une Université de la fédération Wallonie-Bruxelles. Le sujet de recherche est défini par le promoteur et permettra la rédaction d'un pré-mémoire d'une vingtaine de pages.

Ce stage pourra faire l'objet d'une suite lors du module recherche dans le bloc 2.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

À l'issue de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- > Interpréter des données issues de la littérature scientifique
- > Élaborer un protocole
- > Produire des résultats adéquats et cohérents
- > Interpréter ses propres résultats, les critiquer
- > présenter par écrit et oralement ses résultats de façon adaptée

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exercices dirigés : exercices réalisés dans un but d'application, de maîtrise, de perfectionnement, de consolidation, de rappel, de contrôle ou de découverte de connaissances théoriques.

Atelier : activités favorisant la libre discussion, le partage d'idées, la démonstration de méthodes, l'application pratique d'habiletés et de principes. Les étudiants sont appelés à travailler seuls

ou en équipe à des activités requérant de l'équipement ou une organisation spécifique.

Travaux personnels : exercices, activités pratiques durant lesquelles un étudiant répond aux exigences du cours individuellement.

L'ensemble des activités de cette unité d'enseignement sont des activités obligatoires, toute absence doit être justifiée et si les absences sont supérieures à 25 % des activités, le jury peut ajourner l'étudiant.

Contribution au profil d'enseignement

4. Communiquer de façon professionnelle et adapter le message aux différents interlocuteurs

4.1. Partager ses connaissances lors de tout acte pharmaceutique.

Communiquer les résultats de la recherche avec les professionnels et les patients

Adapter son langage à son interlocuteur (patient, professionnel, etc.)

4.2. Interagir avec l'équipe de façon professionnelle en vue d'optimiser sa pratique

Collaborer avec les membres de l'équipe

5. Résoudre des problèmes liés à la santé en intégrant et analysant de manière critique différentes approches scientifiques

5.1. Concevoir une réponse concrète à un problème en utilisant ses connaissances et son esprit critique

Interpréter de façon critique l'information

- > En différenciant les sources d'information commerciales et scientifiques
- > Lors de toute mise en garde à l'encontre d'un médicament, association de médicaments ou de produits de santé

7. Évaluer, s'autoévaluer, actualiser ses savoirs et améliorer sa pratique

7.1. Développer ses connaissances afin d'intégrer les avancées de la recherche pharmaceutique dans sa pratique professionnelle.

S'informer sur les thérapies, les médicaments et les nouvelles avancées scientifiques en utilisant des outils de recherche adéquats

- > Lors de la mise sur le marché de nouveaux médicaments ou produits de santé
- > Lors de la publication de nouvelles recommandations de bonne pratique
- > Lors de formations continues (congrès, symposiums, conférences, séminaires)

Auto-évaluer l'évolution de ses capacités professionnelles

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les références bibliographiques seront fournies au cas par cas par le promoteur du projet de recherche.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Plaine

Contact(s)

- > Pierre Van Antwerpen pierre.van.antwerpen@ulb.be
- > Stéphanie Pochet spochet@ulb.ac.be
- > Cédric Delporte cedric.delporte@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Tous les étudiants inscrits à cette option doivent présenter un travail en fin d'année sous forme de pré-mémoire de maximum 20 pages. Celui-ci doit être rédigé selon les règles de rédaction

établies par le jury (règles disponibles sur le site de l'université virtuelle de l'ULB et sur le site de la Faculté, (MEMO-J-520 et 521); et remis à chacun des membres du jury restreint. Ce travail sera défendu oralement lors de la session de juin.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note est donnée par le mini-jury du mémoire de fin de travail sur base du travail remis, de sa présentation et du compte-rendu du promoteur ou du maître de stage.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MA-PHAR | Master en sciences pharmaceutiques | finalité Spécialisée/bloc 1

